

Le développement de l'huître perlière dans le Pacifique : pour une meilleure collaboration

*Source: Commission du Pacifique Sud
24ème conférence technique régionale
sur les pêches – Document de travail 8*

Extraits du document de travail 8 préparé par le secrétariat général de la Commission du Pacifique Sud à l'intention des participants de la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches qui s'est tenue à Nouméa du 3 au 7 août 1992.

Contexte général

Le développement de la culture des huîtres perlières à lèvres noires (*Pinctada margaritifera*) et à lèvres dorées (*P. Maxima*) est considéré comme une activité potentiellement rémunératrice pour les îles périphériques et les zones rurales des pays insulaires du Pacifique. Les études économiques préliminaires effectuées sur certains sites laissent à penser que seule la mise en valeur des ressources nacrées serait viable dans un premier temps, mais en tout état de cause le but final est d'arriver à la production de perles de joaillerie.

L'intérêt des pays insulaires du Pacifique pour cette activité a été suscité par les bons résultats des expériences de perliculture conduites sur les îles périphériques de Polynésie française avec un faible apport technologique, et plus récemment par la mise en place d'un embryon prometteur d'industrie perlicole dans les Îles Cook. Depuis quelques années la Commission du Pacifique Sud apporte une assistance technique aux pays membres pour les travaux exploratoires préalables à l'implantation d'unités perlicoles dans les lagons, en mettant l'accent sur la nécessité d'une harmonisation du développement de ce secteur d'activité à l'échelle régionale.

A la suite d'un exposé du représentant de la Polynésie française sur la culture de la perle noire, la vingt-troisième conférence technique régionale sur les pêches a formulé la recommandation suivante:

'La Commission du Pacifique Sud donne suite à la proposition de la Polynésie française de contribuer à l'élaboration d'une doctrine et un programme régional de coopération dans le domaine de la valorisation des ressources nacrées'.

Le présent document offre un bref récapitulatif de la situation de l'huître perlière et de la perliculture dans la région, accompagné de précisions sur les dispositions prises par le secrétariat général pour promouvoir un développement coordonné de la perliculture à l'échelle régionale par le biais d'une coopération avec la Polynésie française ainsi qu'avec les autres parties intéressées.

Organismes nationaux et internationaux associés au développement des ressources perlières***Commission du Pacifique Sud***

La CPS a apporté son concours à la phase de mise au point de la perliculture aux Îles Cook au titre des chapitres budgétaires prévus pour les voyages d'étude sur le terrain et le recrutement d'experts-conseils. Le séjour d'une équipe du ministère des ressources marines dans les fermes perlicoles de Takapoto, en Polynésie française, a été pris en charge à ce titre. Le stage du premier greffeur qui s'est rendu à Manihiki pour y effectuer des transplantations de nucléus a été partiellement pris en charge par la Commission. De même, le stage en détachement d'un agent du service des ressources marines des États fédérés de Micronésie sur le site de Manihiki a été pris en charge par la CPS.

Depuis la mise en place du projet de recherche sur les ressources côtières grâce à un financement du gouvernement britannique, la Commission a également réalisé des évaluations des ressources naturelles en huîtres perlières à lèvres noires sur des zones sélectionnées des lagons de Kiribati, Tuvalu et des Îles Marshall. Des travaux complémentaires sont prévus dans ces pays ainsi que dans les États fédérés de Micronésie et éventuellement ailleurs.

Sur la plupart des sites (tous des atolls) où ont été effectuées les enquêtes de la CPS, les stocks naturels d'huître perlière sont faibles et parfois quasi-inexistants. Les informations recueillies sur place laissent à penser que c'est le cas de la plupart des atolls de la région et de la majeure partie des lagons situés autour des îles hautes. Dans certains cas, le faible nombre de bivalves est imputable à la surexploitation de la ressource par le passé. Dans d'autres cas, les causes sont difficiles à cerner et pourraient être attribuées à la pêche, à des conditions naturelles défavorables ou encore à une conjugaison de ces facteurs.

Quelle qu'en soit la cause, la taille des populations d'huîtres perlières sur de nombreux sites semble se situer en dessous du seuil minimum propice à une reproduction en masse. Le taux de recrutement

semble donc faible et insuffisant pour produire de grosses colonies. Les populations sont également limitées par des ramassages occasionnels ou l'activité des pêcheurs, qui se poursuivent de manière incontrôlée dans la plupart des cas. Sur certains sites, l'exploitation est en croissance, ce qui présente un danger de disparition des populations d'huîtres perlières.

Dans de tels cas, la mise en place de fermes perlicoles n'est pas viable et ne le sera pas tant que les stocks naturels appauvris n'auront pas été reconstitués. L'attitude la plus appropriée au développement de la ressource perlière dans ces circonstances serait de prendre toutes les dispositions nécessaires à sa protection ou d'améliorer artificiellement sa reconstitution. Cette amélioration peut se faire à partir des méthodes traditionnelles de perliculture, à savoir la collecte de juvéniles sur collecteurs de naissains et le rassemblement d'individus matures dans des colonies de reproduction. Ce travail bénéficierait par ailleurs des travaux de recherche et de diffusion de l'information effectués sur les nourriceries ou d'autres systèmes de renforcement de la reproduction et de la production de juvéniles à partir d'un nombre réduit d'huîtres perlières adultes.

L'atoll de Namorik, situé dans les Iles Marshall, est le seul site dont les stocks permettraient la mise en place d'une ferme perlicole. Un complément d'assistance a été fourni au gouvernement des Iles Marshall pour la mise en place d'un projet pilote de perliculture. Les juvéniles d'huîtres perlières ont été déplacés des collecteurs de naissains et installés soit sur des paniers de frai ou percés et directement accrochés à des lignes immergées. Ils pourront plus tard recevoir une greffe. Une formation pratique est également organisée dans une ferme perlicole aux Iles Cook pour le responsable de ce projet.

Agence des pêches du Forum

Les travaux expérimentaux de Namorik ont également bénéficié d'un concours financier obtenu dans le cadre d'une convention de financement des Etats-Unis, financement géré par l'Agence des pêches du Forum, organisation qui a également pris une part active à la promotion du développement de la ressource perlière. L'évaluation des stocks naturels d'huîtres perlières et le détachement d'un agent des services des pêches des Iles Salomon sur la ferme perlicole des Iles Cook ont été pris en charge aux Iles Salomon (huîtres à lèvres dorées) et à Fidji (huîtres à lèvres noires).

Polynésie française

L'industrie de la perliculture en Polynésie française est parvenue, au terme de plusieurs années, à créer un marché exclusif de perles de prestige, de haute qualité et à prix élevé. Pour des raisons évidentes, les perliculteurs polynésiens sont soucieux de se protéger de la concurrence et voient d'un très mauvais oeil le développement de la perliculture dans d'autres pays. De leur point de vue, le marché mondial de la perle est très étroit, raison pour laquelle l'apparition d'autres producteurs risquerait de provoquer une surproduction, entraînant un effondrement des cours et menaçant à terme la perliculture de Polynésie française.

Le gouvernement de Polynésie française prend toutes les dispositions pour veiller à ce que seules les perles de la meilleure qualité accèdent au marché, les perles de qualité inférieure étant retenues, voire détruites. Il est à craindre que la production des pays dans lesquels les normes de qualité ne sont pas strictement appliquées aboutisse à une dégradation de la qualité des perles offertes sur le marché, ce qui entraînerait une dépréciation progressive de la perle noire et la contraction de ses débouchés sur le marché mondial. Les perles de qualité inférieure sont celles qui ont une forme irrégulière, une teinte ou une texture approximative et dont la couche de nacre est tachetée ou craquelée. Dans cette catégorie se rangent également celles dont la couche de nacre est trop fine pour avoir été récoltée très peu de temps après la greffe. Ce problème est apparu en Polynésie française et aux Iles Cook et est généralement le propre des nouvelles installations perlicoles dont les promoteurs sont tentés d'amortir rapidement l'investissement financier.

Pour ces raisons et par simple souci de ne pas encourager la concurrence, les milieux perlicoles de Polynésie française ont adopté une attitude réservée en ce qui concerne la prestation de services-conseils à d'autres pays de la région. Vu l'importance économique de cette activité pour la Polynésie française, les milieux perlicoles y ont une influence non négligeable et il sera difficile au gouvernement de conclure tout accord de promotion de la perliculture avec d'autres pays de la région sans obtenir au préalable l'aval de ces milieux. Il est fort peu probable que cette forme de soutien se matérialise à moins qu'une partie des milieux de la perliculture polynésienne soient convaincus des avantages à en retirer.

Les autorités de Polynésie française continuent d'affirmer leur accord de principe pour harmoniser à l'échelle régionale le développement de la

perliculture, mais il reste à déterminer les modalités de cette collaboration. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de déterminer les dispositions précises et concrètes à prendre par les différentes parties prenantes pour promouvoir une plus grande collaboration.

Australie

La production perlicole fondée sur l'huître à lèvres dorées dans la partie occidentale de l'Australie et dans le Territoire du Nord entre pour une part importante dans le revenu généré par l'aquaculture en Australie. Bien que les perles dorées (variétés "perle des mers du sud" et "perle broome") occupent des créneaux différents de ceux de la perle noire et n'entrent donc pas en concurrence avec elle, le point de vue des milieux perlicoles australiens est comparable à celui des milieux polynésiens. Les craintes d'une surproduction sont grandes, raison pour laquelle les milieux perlicoles sont soucieux d'éviter une croissance de la production, que ce soit en Australie ou outre-mer.

Comme en Polynésie française, les milieux perlicoles sont très influents en Australie occidentale et ils ont joué un rôle clé dans l'adoption par le gouvernement local d'une réglementation visant principalement à interdire l'utilisation de naissains de *P. □ Maxima* produits en nourriceries pour la perliculture, en dépit du fait que toute la technologie nécessaire avait été élaborée dans cet Etat de l'Australie. Cette situation a contraint les promoteurs de nourriceries à s'exiler, à tel point que l'on rencontre aujourd'hui en Indonésie et peut-être ailleurs des nourriceries de *P. □ Maxima* gérées par des australiens alors que cette activité est frappée d'interdiction en Australie même. Il en résultera logiquement une augmentation de la production outre-mer, où les normes de contrôle de qualité sont bien évidemment moins strictes, alors que la production australienne stagnera. Une telle situation ne peut être que préjudiciable aux intérêts australiens et aurait pu être évitée si les milieux spécialisés avaient adopté une attitude plus conciliante.

Dans le Queensland et le Territoire du Nord de l'Australie, il se manifeste un intérêt croissant pour la culture de *P. □ Margaritifera* mais il n'existe pas encore de producteurs de perles noires d'envergure. Les stocks d'huîtres à lèvres noires semblent moins résistants que l'espèce à lèvres dorées d'Australie occidentale, ce qui justifie l'intérêt manifesté pour la recherche sur les techniques de reproduction et d'amélioration de la ressource, domaine qui présente un intérêt commun pour l'Australie et les pays insulaires du Pacifique.

De ce fait un programme conjoint de recherche est en cours d'élaboration par le truchement du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), en partenariat avec Kiribati, les Iles Cook et probablement d'autres pays océaniques, et la CPS. Ce projet qui porte uniquement sur *P. □ Margaritifera* est axé sur les objectifs suivants □ : méthodes simples d'amélioration de la reproduction par la production d'un petit nombre de sujets dans des enclos flottants; technique de nourriceries à faible degré technologique, exploitable sur terre grâce en particulier à l'utilisation d'aliments microscopiques à la place d'algues; détermination des parasites et substances pathogènes, ainsi que des paramètres écologiques qui influencent leur présence et leur distribution; et description des mutations génétiques intervenues dans les stocks régionaux et au sein de stocks déterminés (ceux qui font l'objet de programmes d'amélioration en particulier) au fil du temps.

Domaines de coopération

Le secrétariat général de la CPS considère qu'une harmonisation du développement de la perliculture à l'échelle régionale, pour autant qu'elle soit régie de façon rationnelle par une convention liant toutes les parties, serait autant bénéfique pour les industries en place que pour les autres pays qui cherchent à prendre place sur le marché. Un accord de cette nature aurait pour effet d'amoindrir les risques de concurrence et de conflits entre pays producteurs de perles. Tout en assurant les bases d'une coopération technique entre pays signataires, cet accord comporterait également des mécanismes de commercialisation permettant à tous les pays, en toute connaissance de cause, de respecter des critères et mécanismes de contrôle pour la commercialisation des perles de qualité inférieure.

Cet accord couvrirait quatre principaux domaines de coopération, à savoir le repeuplement des stocks naturels appauvris, la promotion de techniques de perliculture et de production nacrée respectueuses de l'environnement, la collaboration en matière de commercialisation des perles permettant de garantir la qualité du produit et d'optimiser le revenu généré, et les travaux de recherche appliquée destinés à améliorer la productivité de la perliculture et son rendement financier.

Amélioration des ressources

Dans les cas où les populations naturelles sont amoindries, l'objectif serait de reconstituer les stocks en protégeant les adultes de la pêche, en prenant des dispositions nécessaires à l'amélioration de la reproduction (augmentation du taux de fécondation

par exemple) des adultes en période de frai, et en protégeant les juvéniles pour réduire le taux de mortalité précoce.

Ces objectifs peuvent être partiellement atteints par une concentration des adultes et un programme de collecte de naissains. Il serait également possible d'envisager des techniques plus poussées d'amélioration de la ressource. Il s'agirait notamment de la reproduction en enclos flottants ou de la mise au point de nourriceries sur terre si toutefois il était possible d'envisager un aliment de substitution aux algues vivantes pour les larves. Des techniques de reproduction des espèces du genre *Pinctada* ont déjà été mises au point au Japon, en Australie et en Polynésie française, mais toute information à ce sujet est protégée du domaine public. La production de juvéniles et les techniques d'écloserie destinées en particulier à l'amélioration des ressources constituent de toute évidence un domaine susceptible de bénéficier d'une meilleure coopération entre organismes commerciaux et non commerciaux, à la condition qu'un mécanisme de transfert de l'information puisse être mis en place sans porter préjudice aux intérêts de l'une ou l'autre des parties.

Fermes perlicoles

L'expérience de la Polynésie française et des Îles Cook montre que les règles élémentaires suivantes concernant la densité des stocks, la construction des équipements et la méthode de mouillage, ainsi que les techniques d'élevage de l'espèce, sont les éléments clés qui déterminent le succès ou l'échec d'une ferme perlicole. L'application de mauvaises techniques d'élevage peut provoquer de graves problèmes écologiques tels que l'apparition d'épizooties et la diminution de la fixation de naissains dans un lagon déterminé, affectant ainsi les autres unités perlicoles et pas seulement celles dont les pratiques sont à incriminer.

Il est donc nécessaire d'instaurer des liens de coopération dans tous les domaines liés au développement de la perliculture, de l'évaluation des stocks à la mise en place de projets pilotes, en passant par la formation des perliculteurs aux bonnes méthodes de culture. Les pays qui disposent déjà d'un secteur perlicole ont un rôle déterminant à jouer pour veiller à ce que les autres pays ne fassent pas les mêmes erreurs et ne se retrouvent confrontés aux problèmes qui ont été les leurs dans la phase de mise en place de leurs fermes perlicoles.

Commercialisation

Le secrétariat général estime que le marché de la perle noire n'a pas fait l'objet d'une étude suffisamment approfondie pour permettre une évaluation

réaliste de l'incidence probable d'une augmentation de la production des pays insulaires du Pacifique. La perle noire occupe un créneau bien spécifique sur le marché, raison pour laquelle certains économistes pensent que loin d'être une cause de saturation, l'augmentation de la production au-delà d'un seuil critique aboutirait à augmenter la demande du produit. Étant donné la place que tiennent les industries existantes et potentielles dans la région, cette question mérite un examen plus attentif et constituerait un excellent sujet d'étude à confier à une institution régionale.

Recherche appliquée

Un certain nombre d'institutions se sont engagées dans la recherche appliquée sur différents aspects de la perliculture ou envisagent de le faire. Elles ont pour objectif précis d'améliorer la productivité et par conséquent d'en faire profiter le secteur de la perliculture dans son ensemble. Un important programme associant plusieurs pays métropolitains et institutions territoriales est en cours en Polynésie française. Il a vu le jour par suite des épizooties survenues dans certains lagons à la fin des années 1980. Des instituts australiens sont également associés à des travaux de recherche orientés vers la production dans différents domaines, qu'il s'agisse de l'étude des parasites et agents pathogènes, de l'amélioration des techniques de reproduction, de l'impact de la perliculture sur l'environnement et des recherches visant à améliorer les méthodes de greffe afin d'augmenter les rendements et la qualité des perles. Plusieurs de ces travaux pourraient être réalisés à moindre coût et plus efficacement par le biais d'une action concertée.

Conclusion

Les perspectives de développement de la culture perlière et nacrée dans les pays océaniques sont considérables. Les possibilités de coopération technique et économique entre pays de la région existent également pour veiller à un développement harmonieux et mutuellement profitable.

Dans le cas où les pays qui disposent d'ores et déjà d'un secteur perlicole priveraient les autres pays océaniques de leur coopération, ces derniers se verraient contraints de solliciter une assistance technique en dehors de la région. Ceci entraînerait une situation de concurrence et de confrontation entre pays océaniques, ce qui faciliterait l'intrusion de tiers sur le marché. Un accord qui comporterait non seulement des dispositions de coopération technique mais également d'actions commerciales conjointes et des mécanismes de contrôle de la commercialisation à l'échelle régionale permettrait d'éviter bon nombre de ces difficultés.

Le secrétariat général estime que quelle que soit l'origine de l'assistance technique dont elles bénéficient, des fermes perlicoles s'établiront inévitablement dans de nombreux pays océaniques. Pour éviter toute situation conflictuelle qui serait préjudiciable aux industries installées comme aux nouvelles venues, il serait préférable que cela s'effectue dans une atmosphère de solidarité, de

coopération et d'appui mutuel plutôt que dans un climat de concurrence, de conflits et de méfiance. C'est pour ces raisons que le secrétariat général soutient toute disposition susceptible d'être prise pour la conclusion d'un accord régional prévoyant des mécanismes de coopération technique et commerciale.

La restructuration ouvre de nouvelles possibilités pour la perle de culture en Polynésie française

Extraits d'un article de Ulaafala Aiavao intitulé Le plan de Papeete pour assurer la rentabilité de la perle noire paru dans Island Business Pacific, septembre 1993, p.48.

Si un plan unique de partage de la technologie actuellement détenue par les Tahitiens est mis en oeuvre sans heurt, alors d'autres pays océaniques, en particulier les pays atolls, limités de par leur configuration, dans leur capacité de développement, pourront se tourner vers la perliculture.

Les perles noires rapportent plus de 40 millions de dollars E.-U. par an au Territoire français, alors que la valeur économique brute provenant de services de soutien est de l'ordre de 200 millions de dollars E.-U. D'ailleurs, les recettes tirées du tourisme ne sont que légèrement supérieures à celles obtenues grâce à la perle de culture. Tahiti, qui produit plus de 95 pour cent du stock vendu sur le marché, est la capitale mondiale des ventes annuelles aux grossistes. Papeete à elle seule compte 67 points de vente pour ce joyau des mers si prisé.

Les autorités territoriales s'inquiètent donc de tout ce qui peut ternir l'image exclusive (et la valeur) des fermes perlières situées dans les îles périphériques des archipels des Tuamotu et des Gambier. Au cours de ces dernières années, on s'est notamment préoccupé des activités conduites par la filière perlière naissante dans les Iles Cook voisines, qui prennent modèle sur leur grande soeur polynésienne.

Rencontres

En juin dernier, à l'occasion d'une conférence internationale, le président de Polynésie française, M. Gaston Flosse, a demandé la création d'un "comité permanent chargé de veiller sur la qualité". Selon lui, un train de mesures destiné à prévenir une concurrence déloyale et hostile devrait être mis sur pied. M. Flosse, qui s'exprimait en français, a employé le terme *fratricide* que les interprètes ont diplomatiquement rendu par le mot anglais *hostile*,

expliquant par la suite que c'était le terme approprié, eu égard au contexte du discours.

Dans ce cas, la concurrence résultait de la tentation de vendre à des grossistes des perles de mauvaise qualité au lieu de les retirer du marché. Bien que l'exportation de ce type de perles ait généralement pour effet de faire baisser les prix et de stimuler les ventes, elle peut avoir des effets contraires.

Les perliculteurs sont toujours à la merci de leurs huîtres qui peuvent produire indifféremment des perles de bonne ou de mauvaise qualité dans les parcs artificiels. Il y a quelques années, les autorités de Tahiti ont utilisé un rouleau compresseur pour réduire des perles de mauvaise qualité en poussière. Cette façon spectaculaire de résoudre le problème s'est très vite heurtée à un tollé général, mais les producteurs ont retenu la leçon.

Naturellement, les anciens des Tuamotu et des Gambier ont eu quelques réticences à partager leurs secrets "de fabrication" avec des concurrents potentiels de la région. "Il a fallu cinq ans de pourparlers avant que les producteurs locaux n'en arrivent là. Ils veulent maintenant un accord sur les normes de qualité et sur la commercialisation, a déclaré M. Alexandre Moeava Ata, conseiller spécial à la présidence. L'accord sur le transfert des techniques vers d'autres pays océaniques, conclu en juin, signifie naturellement que Papeete, qui dispose d'une expérience beaucoup plus vaste, deviendrait le moteur de la région dans ce domaine.

Le développement de la filière de la perle aux Iles Cook a suscité un intérêt dans d'autres Etats. Papeete peut laisser les nouveaux arrivants faire n'importe quoi avec le risque, à terme, de déstabilisation du marché ou alors donner l'exemple, s'allier à de nouveaux amis et protéger ses intérêts financiers.